

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2011

Présents : Mmes, MM. Jean-Michel VILLAUME, Gérard SCHARPF, Martine PEQUIGNOT, Gilles LAZAR, Claude STEVENOT, Maryse GIROD, Fernand BURKHALTER, Dominique VARESCHARD, Dahlila MEDDOUR, Patrick PLAISANCE, Adjoint – Jean-Pierre FIGINI, Roland HABRAN, Jean-Jacques JOLY, Danielle BOURGON, Bernard LITTOT, Roland GAUTHIER, Patrick PAGLIA, Philippe BELMONT, Elisabeth CARLIN, Patricia BURGUNDER, Sabine DUC, Sylvie CANTI, Patricia TOURDOT, Sandrine PALEO, Leila SCHOTT, Flaviana DE MURCIA, Mahdi MAZEGHRANE  
Yves MERA, Rémy BANET, Monique RAPIN, Alain BILLEREY Conseillers

Excusés : Mme Chantal GRISIER - M. René BEHRA

Procurations :

Mme Chantal GRISIER à Mme Dahlila MEDDOUR  
M. René BEHRA à M. Yves MERA



**Le Député-Maire** ouvre la séance à 17H30 en remerciant la présence des représentants des trois comités consultatifs de quartier. Il déclare vouloir évoquer le 500<sup>ème</sup> jour de détention des deux journalistes Hervé GUESQUIERE et Stéphane TAPONIER, lesquels sont toujours détenus en otage en Afghanistan. Le Maire précise qu'à l'Assemblée Nationale, Alain JUPPE – Ministre des Affaires Etrangères, a informé que les négociations avaient repris aux alentours du 20 mars. Jean-Michel VILLAUME propose à l'Assemblée d'accorder un moment d'attention afin de marquer notre solidarité et souligner que ces otages ne sont pas oubliés tout en émettant le vœu qu'ils retrouvent la liberté rapidement.

**Le Député-Maire** poursuit par le premier point à l'ordre du jour qui vise à entendre le compte-rendu du fonctionnement des Comités Consultatifs de Quartiers, lesquels ont vu leur règlement quelque peu modifié en juillet 2009, le changement essentiel ayant concerné la désignation d'un tiers des membres de leurs bureaux par tirage au sort. Le Maire souligne également la participation à certaines commissions municipales de représentants des trois comités de quartiers et la suppression des fiches navettes dont l'efficacité avait quelque peu été mise en cause.

Rappelant la réunion de préparation du compte-rendu d'activités qui s'est tenue dernièrement, **Jean-Michel VILLAUME** déclare avoir pris bonne note que l'identification était un des soucis majeurs des comités. Il clôt son propos préliminaire en indiquant que depuis quatorze ans les comités consultatifs de quartiers sont devenus indispensables dans le paysage local de l'animation, rappelant ainsi la Fête de la Fraternité et la participation active au niveau de l'espace de rencontres intergénérationnelles aux Chenevières.

**Gilles LAZAR – Adjoint à la Citoyenneté et au Sport** estime pour sa part que le bilan devant le Conseil Municipal est un grand jour pour la démocratie participative. Rappelant le chemin parcouru depuis 1997 où la Ville d'Héricourt était la première à mettre en place un tel dispositif dans le département de la Haute-Saône, l'Adjoint à la Citoyenneté qualifie d' incontournable à présent les comités consultatifs de quartiers dont la place se renforce d'année en année.

Il remercie publiquement chaque membre pour le travail fourni au cours des années sans oublier le travail de coordination mené par Juliette BARATA.

Avant de passer la parole à Alexandra HERRGOTT – Déléguée du Comité de Quartier Centre, **le Député-Maire** fait remarquer que l'intervention de ce soir donnera lieu à une délibération de principe afin qu'il soit constaté que le rendu des activités des trois comités consultatifs de quartiers a bien été présenté aux Elus. Cette délibération ne donnera pas lieu à un vote.

**Alexandra HERRGOTT pour le Comité de Quartier Centre** fait la déclaration suivante :

*« Merci monsieur le Maire de me donner la parole pour faire un compte-rendu du Comité du Quartier Centre, au nom de l'ensemble du bureau.*

*Cette date sera historique, puisque, pour la 1<sup>ère</sup> fois, Monsieur le Maire donne la parole à chaque Comité de Quartier à ce Conseil Municipal, afin que ceux-ci s'expriment sur leur bilan d'activités depuis leur dernière A.G. Historiquement, les Comités de Quartiers existent depuis novembre 1997. Nous sommes une émanation du Conseil Municipal, voulue par la Municipalité.*

*Nous avons un pouvoir de PROPOSITIONS et non de DECISIONS. Nous sommes là pour remonter les doléances des habitants de notre quartier à la Municipalité qui les prend en compte ou pas aux réunions d'élus.*

*Après cette A.G, nous nous sommes réunis le 7/12/2009 pour élire notre bureau composé ce jour-là de 14 personnes. Depuis, 3 ont démissionnés : la personne tirée au sort qui ne s'est jamais présentée malgré nos rappels, la 2<sup>ème</sup> pour raisons personnelles et la 3<sup>ème</sup> pour des raisons de santé. Nous sommes actuellement 11 membres que je remercie chaleureusement pour leur implication au sein de ce bureau.*

Ce même 7 décembre, nous avons procédé à l'élection des membres des Commissions auxquelles nous pouvons participer. Tous les membres à ces Commissions s'investissent et font un bon travail.

Nous nous sommes réunis 6 fois avec un effectif présent de 8 à 9 membres à chaque réunion. Chaque titulaire des Commissions fait un rapport verbal ou écrit, en apportant des réponses aux questions posées ultérieurement à la Municipalité et qui se trouvent complétées, souvent, lors des Conseils Municipaux.

Nous avons décliné 29 questions au cours de nos réunions afin de les transmettre à Monsieur le Maire, (tableau joint).

- 9 soldées avec une issue positive
- 6 soldées parce que les réalisations sont impossibles
- 14 en cours de traitement.

D'autre part, notre souci fut, dès le début, d'identifier notre quartier par un logo. Il fut choisi par l'ensemble du bureau le "Musée Minal", qui figure depuis sur chacun de nos courriers.

"Héricourt en marchant" n'est pas une Commission mais une action voulue par Monsieur le Maire. Nous souhaiterions être officiellement invités. Une lettre pourrait être adressée au délégué(e) du Quartier concerné qui, à son tour, transmettrait cette invitation au membre du bureau qui habite au plus près du quartier visité. Une présence qui nous semble utile, puisqu'il se débat grandeur nature, des mêmes questions ou des mêmes problèmes soulevés au cours de nos réunions internes, et aussi, permettrait de nous faire connaître par rapport à la population. (Souci identitaire de notre existence).

A notre demande, la modification du règlement a été faite en juillet 2009 apportant des améliorations, ainsi que les nouveaux tracés du périmètre de chaque Comité de Quartier.

Le nouveau périmètre de notre Quartier est délimité par les 2 grands axes, Fg de Montbéliard - Saint Valbert et l'Avenue du Mont Vaudois, cela nous sied parfaitement.

Les Commissions travaux et Contrat Local de Sécurité sont les plus importantes car c'est là que se traitent les sujets les plus sensibles, qui font la trame de nos réunions : les travaux – la voirie – l'environnement et la sécurité – la propreté – le civisme... Les invitations aux Commissions fonctionnent bien et en général, le titulaire informe la déléguée de son indisponibilité afin que celle-ci prévienne le suppléant.

La redynamisation des Comités de Quartiers, fait aussi que Monsieur le Maire a voulu dès l'année 2010, nous permettre de nous exprimer dans le magazine Héricourt notre Ville (page de la Fraternité).

#### **FETE DE LA FRATERNITE :**

Cette fête est organisée selon les vœux de la Municipalité par les 3 Comités de Quartiers. La préparation débute le lendemain du 14 juillet pour l'année suivante. C'est une grande responsabilité et un énorme travail : recherche de stands, d'animateurs, d'artistes, contacts avec ces derniers, projet de budget, publicité, les demandes de matériel à la ville, les achats : environ 800 kg, organisation de chaque stand, affectation des postes etc... Cette responsabilité m'est confiée.

Cette fête dure 14 mois, car après le 14/07 reste encore 2 mois de travail : retour du matériel, listage du reliquat, évaluation budgétaire de ce dernier. Compte administratif à mettre en forme et à rendre. Recherche des gagnants aux différents jeux. Recherche de partenaires pour ces cadeaux : Sénat – Assemblée Nationale - Région – Conseil Général – Com Com , puis achats des articles manquants.

Organisation de la cérémonie des prix : 36 jeunes récompensés en 2010.

En 2010 toujours : organisation d'un concert au Temple très apprécié : c'était le 23 octobre... Fin des 10 ans de la Fête de la Fraternité !

C'est une manifestation gratuite pour tous, de cohésion sociale, reconnue maintenant comme incontournable sur Héricourt. Elle brasse une population adultes et enfants, d'environ 2500 personnes.

L'animation 2010 a demandé 119 animateurs bénévoles pour le montage, l'installation, la tenue des stands etc...

Ce fut encore une grande réussite en 2010.

Par contre, nous pouvons faire la remarque que seuls 7 animateurs étaient issus des Comités de Quartiers, dont 4 du Quartier Centre.

Nous tenons en toute objectivité, à insister sur quelques points en attente qui nous semblent importants :

#### **Notre identité :**

- a) Participer à Héricourt en marchant.
- b) Un panneau d'affichage pour nos comptes-rendus.
- c) Parler de nos actions sur une ½ page dans Héricourt notre Ville.

**Boîtes aux lettres :** que notre projet de positionner chaque boîte aux lettres avec son N°, sur le plan de la ville, pensé depuis 2007 et prêt depuis quelques mois, verra le jour prochainement dans Héricourt notre Ville. Pour cela, nous devons attendre le nouveau plan en élaboration qui doit sortir cet été.

**Boîte aux lettres « auto » :** souhaitons également sa réalisation.

**Amélioration des toilettes place Brossolette :** actuellement, ces toilettes sont ouvertes seulement le mercredi matin de 8h30 à midi, jour du marché et depuis peu. Nous sommes déjà intervenus à ce sujet, mais nous y reviendrons.

Une ouverture 7h30/18h30 pour tous nous semblerait un objectif normal à atteindre pour une ville de près de 11000 habitants. Il y a un grand trafic sur cette place, bus, visiteurs, nombreux passants : habitants d'Héricourt et d'ailleurs de tout âge etc... c'est une priorité pour une ville où il fait bon vivre.

Les toilettes derrière la Mairie ne suffisent pas et leur distance Place de la Mairie – Place Brossolette est illusoire.

Nous sommes conscients que nous sommes en période de crise et que ces travaux coûteraient très chers. Nous faisons confiance à nos élus pour qu'une solution voit le jour le plus rapidement possible sachant qu'ils partagent ce même souci avec nous.

#### **En conclusion :**

Il ressort de nos actions un côté positif : notre bureau fonctionne très bien, dans une bonne entente avec convivialité, des résultats encourageants concernent nos demandes. De plus, travaillant ensemble, Comité de Quartier et Elus, n'avons pour but commun, que celui de rendre notre Ville plus belle et plus agréable à vivre pour tous. »

C'est au tour de **Dominique BERNIGAUD au titre du Comité de Quartier Est** de poursuivre par les propos suivants :

« De nombreuses questions diverses traitées : stationnement, demandes de travaux, affichage informations municipales, nuisances sonores industrielles ou de voisinage, ...

Participation aux réflexions préalables à la mise en place de l'espace de rencontre intergénérationnel : 5 membres du CCQ se sont investis dans le groupe de réflexion avec le CSC Simone Signoret et l'association la Sauvegarde : 5 réunions de travail

Participation aux rencontres hebdomadaires à l'espace Jean Ferrat : de 2 à 4 membres ont participé plus ou moins régulièrement aux soirées du mardi selon leurs disponibilités, Participation aux 3 réunions de bilan.

Participation à la préparation de la fête de la fraternité 2010 (travail sur la citoyenneté de Mme Bernoin)

En conclusion : les points forts : une forte implication d'un noyau dur de membres du bureau présents depuis plusieurs années, confortée par l'arrivée de nouveaux membres très volontaires, une continuité assurée au sein du bureau, une participation active des représentants aux différentes commissions municipales.

Les pistes de progrès et d'approfondissement : une meilleure identification souhaitée du représentant à la commission « coordination technique » avec □□□ un véritable relais des attentes des habitants et développer les réunions publiques sur les thématiques qui concernent la vie de la cité – exemple : le PLU, les travaux de voirie...

Renouvellement des membres du bureau 14 membres dont 3 membres nouveaux et 3 membres issus du tirage au sort effectués en novembre 2009. La participation à l'assemblée générale était peu importante en nombre mais riche dans les débats : Les demandes en terme de travaux, Les aménagements de voirie réalisées (rue de la gare, ....) Les inondations de voiries, Les incivilités et troubles de voisinage provoqués par les rassemblements de jeunes. »

**Denis LAMOTTE** relate pour sa part les travaux et réflexions menées par le Comité de Quartier Ouest :

« Notre Comité participe aux différentes commissions que la Municipalité a mises en place. Au cours des commissions, nous étudions les propositions et nous donnons notre avis sur les actions à mener. Des actions, des réunions, des visites se sont déroulées au cours de l'année écoulée :

Madame WAGNER a participé aux réunions mensuelles du CLS, Monsieur LAURENT a suivi les réunions de la commission Travaux, Monsieur LAVALETTE a participé la réunion Commission Environnement, Monsieur LANDO a participé aux réunions mensuelles de la Coordination Technique Travaux, Monsieur LAMOTTE a participé à une réunion sur l'Accessibilité le 11 mai.

Depuis l'élection du nouveau bureau, de nombreuses demandes ont été prises en compte par la municipalité : L'espace de jeux sur Saint Valbert va enfin voir le jour, un City Stade sera en service pour le début de l'été, la canalisation de l'eau de pluie rue G. Tournu a été réalisée courant 2010, l'aménagement de la rue G. Tournu doit se faire courant de l'année 2011. Un panneau d'interdiction de stationner a été installé à l'entrée de la rue des Cités Dolfuss en face de l'école Grandjean à la sortie des classes. Un miroir a été posé à la sortie de la rue de la Libération.

Mais malgré nos nombreuses demandes et relances, le quartier de Saint Valbert reste complètement délaissé par le service Espace Vert. L'entrée de Saint Valbert n'est pas entretenue, l'espace près du point de collecte du verre est triste, il ne met pas en valeur la ville. Le rond point de Saint Valbert n'est toujours pas fleuri. D'une manière générale, le fleurissement sur Saint Valbert est pratiquement inexistant

Début septembre, une réunion thématique concernant la sécurité routière dans le Quartier Dolfuss sera organisée  
Déjà, nous pouvons vous inviter à notre assemblée Générale qui se tiendra le samedi 18 juin à 10h00 au CDCE. »

**Le Député-Maire** réagit à la suite de chacune des déclarations pour souligner le bilan positif, la bonne entente qui règne au sein des comités tout en assurant que la Ville a d'ores et déjà des réponses à leur souci de reconnaissance : ainsi il informe qu'un panneau d'affichage électronique va bientôt être implanté rue du Général de Gaulle, le contenu en étant piloté depuis la Mairie. Il fait remarquer également que le bulletin municipal reste un bon moyen de communication. **Jean-Michel VILLAUME** salue particulièrement la participation des membres du secteur Est à la mise en place de l'espace de rencontres intergénérationnelles des Chenevières. Il assure les trois délégués de la disponibilité des Elus et techniciens pour participer à d'éventuelles réunions d'information à thèmes. Enfin, il informe celles et ceux qui participent aux réunions du Contrat Local de Sécurité, que ces dernières se tiendront le deuxième lundi de chaque mois, le Maire de par l'accroissement de ses pouvoirs de police, se devant d'être présent.

S'adressant au comité de quartier Ouest, il informe que l'aménagement du giratoire du Mont Girard fait l'objet d'une étude menée par les services techniques sachant toutefois que le site est propriété du Conseil Général de Haute-Saône et que dès lors il ne faut pas compter y voir la mise en place d'un fleurissement massif.

**Philippe BELMONT – Conseiller Municipal délégué aux Comités Consultatifs de Quartiers**, déclare se féliciter du travail des trois comités de quartiers qui apportent une aide inestimable pour la Ville et les Elus à une époque où le bénévolat devient si rare.

**Mahdi MAZAGHRANE – Conseiller Municipal** pointe particulièrement le travail fourni par les membres du secteur Est au niveau du quartier des Chenevières, **Jean-Jacques JOLY – Conseiller Municipal** estimant pour sa part qu'il serait souhaitable de pouvoir multiplier ce genre d'action en y ajoutant un volet sportif populaire afin de faire participer les habitants notamment les jeunes.

**Gilles LAZAR** montre combien les interventions des Elus résument la qualité du travail fourni. Il déclare à l'adresse des comités de quartiers « vous avez l'air à l'aise dans vos baskets vis-à-vis du travail de délégué ». Il pointe également la permanence des membres des comités tout en regrettant le peu de représentation des jeunes.

**Le Maire** avant de clore le débat, émet l'idée de réfléchir à une enveloppe spécifique dédiée à des travaux dont la nature serait suggérée par les comités de quartiers.

\* \* \* \* \*

**Jean-Michel VILLAUME** poursuit l'ordre du jour en invitant les conseillers à approuver le dernier compte-rendu, lequel à défaut d'observations est réputé accepté à l'unanimité.

Il demande ensuite à l'Assemblée d'examiner **le nouveau plan de financement établi pour la construction du dojo municipal et la rénovation de la halle des sports Marcel Cerdan**, dont les montants sont quelque peu modifiés au regard d'une aide de la Région de Franche-Comté en retrait par rapport aux 20% que nous pouvions escompter sur la salle des arts martiaux. Si le plan de financement au niveau de la rénovation de la halle des sports s'avère satisfaisante avec 65% de subventions dont l'attribution est pratiquement certaine, il n'en n'est pas de même pour le dojo où toutes aides confondues, la Ville devra encore supporter près de 65% de l'investissement. La Région participera en effet sur sa politique d'amélioration pédagogique plafonnée à 75 000€ de subvention. Une tentative sera néanmoins faite auprès du Conseil Régional afin qu'il considère que les deux salles d'arts martiaux devant être construites concernent bien deux disciplines essentielles à savoir le judo et le karaté et que dès lors deux aides de 75 000€ pourraient nous être attribuées.

**Le Député-Maire** profite de ce rapport pour rappeler la réunion qui s'est tenue très récemment avec les associations sportives pour d'une part valider le projet architectural mais d'autre part que ces dernières intègrent bien que la rénovation de la halle des sports Marcel Cerdan passera obligatoirement par une période de fermeture de cet établissement. Le planning du 15 juin au 30 octobre 2012 a été jugé comme le moins perturbateur pour la fermeture de l'équipement sportif et la réalisation de ses travaux d'aménagement.

**Martine PEQUIGNOT – Conseillère Régionale et Adjointe aux Finances**, revenant sur la politique régionale, fait remarquer que nous n'avons pas pu avoir d'aide en 1989 lors de la construction de la halle des sports, c'est pourquoi la Ville peut se permettre de demander un effort complémentaire à la Région. La Vice-Présidente du Conseil Régional souligne l'appui que la Région apporte à notre projet via le dispositif EFFILOGIS en lien avec l'ADEME.

**Danièle BOURGON – Conseillère Municipale déléguée au Pôle Energies Renouvelables**, rejoint les propos formulés par Martine PEQUIGNOT en tant qu'ancienne conseillère régionale, faisant remarquer que les fiches de procédure ont été mises en place en 2004, les conditions étant revues à chaque exercice budgétaire. Elle déclare au nom des Verts être satisfaite du soutien apporté par R.T.E. et fait remarquer que l'aide EFFILOGIS, même à hauteur de 15%, reste intéressante.

**Jean-Michel VILLAUME** fait remarquer qu'il s'agit d'un très bon projet qui se veut être pilote au niveau de la Région de Franche-Comté avec son label BBC+.

**Gilles LAZAR** exprime son optimisme et reste persuadé qu'il y aura une solution positive avec la Région.

**Le Député-Maire** en conclusion fait part de son inquiétude par rapport au Comité National pour le Développement du Sport dont les enveloppes de crédits sont en majorité dirigées vers l'Euro 2016.

Le vote est acquis à l'unanimité.

\* \* \* \* \*

**Alain BILLEREY – Conseiller Municipal délégué de Bussurel** évoque ensuite le projet de city stade dont le crédit d'étude a été inscrit au budget 2011. Le rapport qu'il présente vise à autoriser le Maire à

lancer la consultation en vue de désigner le maître d'œuvre sachant que les travaux porteront sur le village associé de Bussurel mais également en tranche conditionnelle sur la mise en place d'un city stade aux Polognes et au Chemin Vert.

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

**Les tarifs appliqués aux activités du Centre Socioculturel Simone Signoret sont revalorisés** comme chaque année à effet du 1<sup>er</sup> juillet et la proposition faite par **Dahlila MEDDOUR – Adjointe à la Jeunesse et aux Activités Socioculturelles**, tourne autour de 2% compte tenu des exigences d'arrondis.

**Dahlila MEDDOUR** poursuit par **le versement de la bourse éducative pour l'action jeunesse citoyenne** qui s'est déroulée pendant les vacances de Pâques. Les travaux ont consisté à réaliser des fresques sur deux transformateurs électriques avec la contribution financière d'ERDF. Chacun des sept jeunes ayant participé à cette opération recevra 125€.

Ce rapport fait l'objet d'une remarque de **Yves MERA – Conseiller Municipal d'Opposition** :

*« Nous demandons à séparer ce rapport en deux votes ; nous nous abstenons sur l'augmentation des tarifs, car même si l'augmentation est minime, les salaires n'augmentent pas, et cette augmentation vient encore grignoter le pouvoir d'achat des intéressés et nous votons pour le versement des bourses éducatives. »*

Le vote des tarifs publics du Centre Signoret donne lieu à 3 abstentions de l'Opposition Municipale et le versement de la bourse éducative est acquis à l'unanimité.

**Le Député-Maire** remercie ERDF tout en faisant remarquer que le Président du SIED 70 ne s'est pas opposé à une participation financière également. Enfin, il déclare que la prochaine tranche d'embellissement des transformateurs devra inclure celui situé à l'entrée de l'avenue de St Valbert, VEOLIA pour sa part étant sollicitée au niveau du poste de relèvement des eaux usées.

\* \* \* \* \*

Sur proposition de **Monique RAPIN – Maire délégué de Bussurel**, **une convention doit intervenir avec la Commune de Vyans le Val afin de répartir le coût de l'étude diagnostic du réseau d'assainissement qui a porté sur le territoire de Bussurel mais également celui de la Commune de Vyans le Val.** Il est rappelé que l'élimination des eaux usées de la commune de Vyans le Val est réalisée par la station d'épuration de Bussurel. La dépense de 16 744€ TTC sera répartie au prorata du nombre d'habitants.

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

**Martine PEQUIGNOT – Adjointe aux Finances**, soumet au vote la signature d'un avenant à la convention que nous avons passée avec le Cabinet KPMG qui nous a accompagnés dans l'examen du mode de gestion des services publics de l'Eau et de l'Assainissement. Il s'agit d'intégrer par voie d'avenant l'opération qui consistait à ce que KPMG nous assiste dans la rédaction du nouveau contrat d'affermage en fonction du choix qui aura été fait en termes de mode de gestion. La plus-value pour cette mission s'élève à 9 000€ pour chacun des deux budgets Eau et Assainissement.

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

Sur proposition de **Fernand BURKHALTER – Adjoint à l'Urbanisme, au Logement et à l'Intercommunalité**, une parcelle de terrain communal de 424 m<sup>2</sup> est cédée à Monsieur PELLATON au prix de 15€/m<sup>2</sup> conformément à l'estimation des Domaines. En outre, une acquisition de terrain par la Ville à Monsieur GAGLIARDI est régularisée rue du Chanois pour une surface de 41m<sup>2</sup>. Cette acquisition est réalisée au prix de 65€/m<sup>2</sup> frais de bornage en sus. A noter que la Ville cédera à ce même propriétaire 29m<sup>2</sup> de délaissé communal à l'euro symbolique.

Le vote pour ces deux rapports est acquis à l'unanimité compte tenu de 3 abstentions (MM. MERA, BANET et BEHRA).

\* \* \* \* \*

**Une subvention exceptionnelle est attribuée à l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt. Elisabeth CARLIN – Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Historique, évoque l'édition d'un deuxième cahier « Histoire et Patrimoine à Héricourt » par l'association dont le coût est de 2 119€. La Ville apportera son aide à hauteur de 500€, la Communauté de Communes ayant décidé d'aider à même hauteur.**

**Yves MERA** déclare « *non seulement nous sommes d'accord avec ce rapport, mais nous proposons le doublement de la subvention, pour permettre à HPH de se payer les services d'un correcteur orthographique, au vu des très nombreuses « coquilles » du premier numéro qui donnent une mauvaise image de la Ville et de HPH. Jules Ferry doit se retourner dans sa tombe ! Il y a certainement des instituteurs précaires dont le contrat ne sera pas renouvelé qui seront ravis de le faire pour vous, tout en complétant leur maigre revenu. »*

Le vote est unanime.

**La coopérative scolaire de l'école de Bussurel recevra une subvention pour l'organisation d'une classe de découverte, Dominique VARESCHARD – Adjointe à l'Education détaillant le décompte de la subvention au regard du nombre d'élèves domiciliés à Héricourt/Bussurel. L'aide sera d'un montant de 762€ sur une dépense totale de 6 060€.**

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

A l'invitation du Député-Maire, **l'Adjointe à l'Education donne connaissance d'un certain nombre d'informations sur la carte scolaire de la rentrée 2011/2012** qui laissent entendre à l'origine des négociations, un risque de fermetures dans les maternelles Louise Michel et Jules Ferry indépendamment de la mesure de retrait d'un poste à l'école élémentaire Robert Ploye.

**Dominique VARESCHARD** relate les diverses réunions, interventions écrites et manifestations s'élevant contre ces dispositions pour faire part en conclusion d'une mesure de retrait qui ne concernera en fait que l'école Robert Ploye.

Cette décision de l'Inspection Académique montre combien l'action conjuguée des parents d'élèves, des enseignants et des Elus a porté ses fruits.

**Jean-Michel VILLAUME** fait remarquer que « la casse a été limitée » y compris pour le Lycée Aragon. Il déplore outre la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe à l'école Robert Ploye, la disparition progressive des postes de soutien de type Réseau d'Aide Spécialisée des Enfants en Difficultés. Il s'en suit qu'à Héricourt seul un psychologue scolaire est sensé accompagner les élèves en difficulté.

**Jean-Jacques JOLY – Conseiller Général et Conseiller Municipal**, déclare en tant que représentant du Conseil Général au Conseil Départemental, qu'un vote négatif a été exprimé sur l'éventuelle suppression des neuf postes sur le pays d'Héricourt. Au final, seules Luze et Héricourt ont été frappées d'une fermeture. Il fait remarquer qu'il est quelque peu inacceptable que le Conseil Général apporte des aides conséquentes à la rénovation ou la construction de classes qui viennent quelques années plus tard à être supprimées. Le Conseiller Général qualifie en outre d'intolérable la suppression des postes de soutien.

**Gilles LAZAR** estime pour sa part que les « âmes chagrines » disent que les motions ou les manifestations ne servent à rien, pourtant il n'en est rien à Héricourt puisque la mobilisation a permis de « réduire la casse ». Il invite les électeurs à ne pas oublier cette désorganisation des services publics et à en tirer les conséquences l'an prochain. L'Adjoint à la Citoyenneté et au Sport clôt son propos en saluant l'action des parents d'élèves, des Elus et des enseignants sans laquelle la bataille aurait été perdue.

**Fernand BURKHALTER – Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt** constate que la plupart des postes en secteur rural ont été sauvegardés. Il fait remarquer que l'Association des Maires Ruraux de France, toutes tendances politiques confondues, dénonce les suppressions de postes. Il interpelle par rapport aux effets futurs en termes d'accompagnement des élèves en difficultés.

**Danielle BOURGON** précise que son groupe a été de toutes les manifestations et qu'au Lycée Louis Aragon alors que la dotation globale horaire devait être amputée de 70 heures, un poste a pu être récupéré grâce aux manifestations. Elle dénonce les propos de Luc CHATEL – Ministre de

l'Enseignement, qui prétend que l'Etat est le plus grand recruteur alors que 51 000 postes d'enseignants auront disparu à terme.

**Yves MERA** déclare « *Il faut rapporter les 9 emplois supprimés par l'Education Nationale à Héricourt, avec les 17 emplois municipaux que vous avez supprimés depuis 2008, dans le même temps... Lors du dernier conseil municipal, vous avez insisté, M. le Maire, sur les suppressions de postes de professeurs de latin au Lycée Aragon, en nous déclarant ici que le latin était important, une langue de culture et d'avenir. Ma question est : combien de professeurs de latin sont-ils nécessaires au Lycée Aragon pour enseigner cette langue aux six élèves latinistes en tout et pour tout que compte ce Lycée ? Si nous nous rejoignons sur la priorité scolaire, nous le faisons dans l'intérêt des élèves, tandis que vous le faites dans l'intérêt des seuls enseignants. »*

**Jean-Michel VILLAUME** répond ne pas vouloir revenir sur les propos de M. MERA ayant déjà eu l'occasion de dire la position de la Majorité Municipale aux services de l'Etat.

Ce rapport ne donne pas lieu à un vote.

\* \* \* \* \*

**Le Député-Maire** poursuit par **le remplacement de Patrick PLAISANCE – Adjoint à la Culture, comme délégué de la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt**, ce dernier ayant exprimé son souhait d'être remplacé au regard de motifs professionnels. Le Maire propose la candidature de Sandrine PALEO – Conseillère Municipale, choix qu'il estime particulièrement pertinent pour la parité.

**Patrick PLAISANCE – Adjoint à la Culture** confirme sa volonté d'être remplacé, déclarant changer de poste dans son milieu professionnel et devant être absent en pleine semaine alors que la CCPH tient la plupart de ses réunions le jeudi. Il fait part de ses regrets de devoir quitter l'Assemblée Communautaire où il se plaisait à être et à débattre.

**Fernand BURKHALTER en tant que Président de la CCPH** tient à saluer le travail effectué par Patrick PLAISANCE durant les mandats précédent et actuel. Il regrette le départ de l'Adjoint à la Culture ceci d'autant que les compétences culturelles sont appelées à s'intensifier à la Communauté de Communes. Le vote est unanime compte tenu de l'abstention des 3 membres de l'Opposition Municipale.

\* \* \* \* \*

**Jean-Michel VILLAUME** remémore la volonté des descendants de Georges Bretegnier, notamment le Colonel Claude Bretegnier, lequel **en contrepartie de dons souhaitait confier l'entretien de la sépulture familiale à la Ville d'Héricourt**. Après des mois voire des années d'échanges, l'acte de donation avec Claude Bretegnier était sur le point d'aboutir lorsque ce dernier est décédé. La proposition a été reprise par son cousin Pierre Bretegnier dans des conditions identiques mais avec des œuvres différentes dont la liste non exhaustive est communiquée à l'Assemblée. Afin de signer au plus vite cet acte de donation, le Maire propose et obtient à l'unanimité l'autorisation de l'Assemblée sachant que l'engagement de la Ville d'Héricourt vis-à-vis de l'entretien de la concession durera aussi longtemps que celle-ci présentera un intérêt historique et patrimonial.

**Le Député-Maire** précise qu'une exposition des œuvres données aura lieu à l'automne.

**Patrick PLAISANCE** se déclare satisfait d'arriver au bout de « ce feuilleton ». Ainsi Héricourt pourra récupérer certaines œuvres de Bretegnier. Rappelant la qualité de ces dernières, il fait état de l'exposition qui a eu lieu à Montbéliard il y a quatre ou cinq ans.

**Rémy BANET** intervient « *une chose m'interpelle : l'inventaire du don Minal s'est trouvé stoppé par la mutation de M. Houzer à la Médiathèque. Des objets ont disparu ou sont abîmés. C'est bien beau d'accepter un don ; encore faut-il en assumer l'entretien... »*

**Jean-Michel VILLAUME** répond que David Houzer a eu à cœur d'aller au bout de l'inventaire Minal et bien évidemment la Ville va s'attacher à stocker les œuvres dans des conditions optimales. Le Maire déclare qu'une autre donation pourrait intervenir prochainement et fait remarquer enfin que David HOUZER ayant été remplacé, sa remplaçante s'occupera avec lui de l'inventaire sachant toutefois que son travail initial concerne l'archivage municipal.

\* \* \* \* \*

Martine PEQUIGNOT quitte la salle des débats, il est 19H10.

**Le Député-Maire** poursuit par la signature d'une convention avec le Conseil Général de Haute-Saône qui a accepté par le biais du service départemental des archives, de nous communiquer une copie numérisée des actes d'état-civil pour la période 1792 à 1902. Ce support informatique nous permettra de communiquer facilement les éléments au public tout en évitant une manipulation de fond ancien avec tous les risques de dégradations que cela suppose.

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

Sur proposition du Député-Maire, **la FNATH se voit accorder une subvention exceptionnelle de 500€ pour l'organisation de sa dixième journée Handi- Pêche** au profit de la Fondation Arc En Ciel. La FNATH doit faire face à une dépense de 2 583€ pour la location d'un chapiteau. A noter que la CCPH aidera à même hauteur selon les propos de Fernand BURKHALTER.

**Rémy BANET** interroge « *ma question est purement technique : la FNATH reçoit cette subvention exceptionnelle tous les ans. Ne pourrait-elle pas figurer dans le budget global des subventions ?* »

**Jean-Michel VILLAUME** répond que la FNATH sera invitée à présenter cette demande dans le cadre ordinaire des subventions.

Le vote est unanime.

\* \* \* \* \*

**Le Député-Maire** invite ensuite **Danielle BOURGON** à donner lecture du **projet de motion présenté par la Majorité Municipale, motion ayant pour objectif d'obtenir la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.**

Avant de procéder à cette lecture, Madame BOURGON souhaite que le Conseil Municipal ait une pensée pour le peuple espagnol récemment frappé par un séisme.

Elle procède ensuite à l'énumération du texte par lequel la Ville demande l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim, sa reconversion, la mise en place d'un plan de réduction des consommations d'énergie et enfin l'organisation d'un grand débat national pour le service public de l'énergie.

Tour à tour les représentants des différents groupes politiques s'expriment :

**Gilles LAZAR au nom du Parti Communiste et du Front de Gauche**, déclare qu'il ne faut pas assimiler le débat sur la centrale de Fessenheim avec celui du nucléaire en général et la lutte contre l'effet de serre. Il faut réfléchir à pouvoir produire notre énergie en toute indépendance et à prix abordable pour tous les habitants, tout ceci en diminuant la quantité de CO2. Le nucléaire répond à la quasi-totalité de ces objectifs sauf en ce qui concerne le recyclage des déchets. Les autres alternatives ne répondent pas complètement aux objectifs que ce soit du côté de la géothermie ou encore des centrales à charbon. L'isolation des bâtiments est impérative pour la réduction des consommations, mais il faut avant tout privilégier la recherche d'autres sources de production d'énergie tout en sortant de la notion de marché au bénéfice d'un grand service public de l'énergie.

L'Adjoint à la Citoyenneté déclare qu'il s'agit d'un défi pour 2012, défi dans lequel la Gauche a son rôle à jouer.

**Danielle BOURGON** fait remarquer que la Région de Franche-Comté a été la première à demander l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim et que la Ville d'Héricourt sera sûrement la première commune de Franche-Comté à en faire de même. Elle interroge sur les réels coûts du nucléaire dans lesquels il ne faut pas manquer d'intégrer la notion de dangerosité, les transports, le recyclage des déchets. Mme BOURGON ne peut pas croire que le nucléaire soit moins cher. Elle rappelle que le groupe TEPCO déclarait que le Japon était un pays moderne, toutefois on a pu constater que même un pays industrialisé comme ce dernier n'a pu éviter la catastrophe. Elle donne quelques chiffres comme les 740 millions d'euros pour le sarcophage de la centrale nucléaire de Tchernobyl, la France participant à hauteur de 46 millions d'euros.

**Danielle BOURGON** clôt son propos en demandant la tenue d'un débat où chacun pourrait s'exprimer en toute transparence, ce qui n'est pas le cas actuellement.

**Claude STEVENOT – Adjoint à l'Environnement et au Développement Durable**, estime pour sa part qu'il faut arrêter la centrale nucléaire de Fessenheim le plus rapidement possible et arrêter au plus vite tout le nucléaire. Il n'est pas question néanmoins d'être utopiste car on ne saurait remplacer à court

terme l'énergie que fournissent les centrales nucléaires, l'arrêt brutal étant impossible. Il interpelle également sur certaines alternatives où il y a lieu d'être particulièrement prudent, citant en exemple le gaz de schiste.

La parole est donnée à **Patrick PLAISANCE** « je voudrais intervenir avec ma sensibilité d'agent EDF. La centrale nucléaire de Fessenheim avait huit ans quand je suis rentré à EDF, entreprise nationalisée dont une des réussites était la politique en matière de sécurité à tous les niveaux, sur tous les chantiers et en premier lieu bien sûr celui du nucléaire, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Voilà plus de dix ans que la Division de la Production Nucléaire (DPN) a fait le choix d'externaliser la maintenance des arrêts de tranche à hauteur de 80%. En même temps, la DPN faisait le choix de réduire ses activités de maintenance pour répondre à un enjeu de l'entreprise EDF de réduction des coûts, dans le seul objectif de préparer au mieux l'ouverture du capital et enrichir les futurs actionnaires. Ces choix arbitraires ont conduit les différents échelons de la hiérarchie d'EDF à réduire ses coûts dans les domaines de l'organisation du travail, de la gestion des emplois et des compétences, dans la maintenance du matériel ainsi que dans la gestion des pièces de rechange sans se préoccuper des conséquences ni sur la vie des personnels ni sur l'état réel de l'outil de production. Or, aujourd'hui ce choix politique a conduit la disponibilité du parc nucléaire au plus bas, au moins de 80% en 2008 et 78% pour 2009. Les unités de production subissent régulièrement des dommages sur du matériel (certains importants pour la sûreté) tel que les générateurs de vapeur, les alternateurs. Les centrales manquent de compétences dans les domaines techniques des différents métiers tant dans le personnel d'EDF SA que chez les salariés prestataires, en particulier par manque d'anticipation de nombreux départs à la retraite de techniciens dont l'expérience professionnelle s'est acquise tout au long de la construction à l'exploitation du parc nucléaire. Depuis plus de cinq ans et d'ici 2015, le parc nucléaire aura perdu la génération des bâtisseurs sans avoir anticipé le renouvellement des compétences par des embauches à la hauteur des enjeux de sûreté, de sécurité et de disponibilité des installations.

Pour que sur tous les sites nucléaires ce soit la sûreté et non la recherche de profit maximum qui soit la priorité, j'avancerai quatre points importants :

- un statut pour les travailleurs du nucléaire basé sur celui des salariés d'EDF et AREVA
- l'arrêt de la sous-traitance massive, de la sous-traitance en cascade qui rime aujourd'hui avec maltraitance, ainsi que de la précarité
- un renforcement des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et une véritable démocratie d'entreprise
- la maîtrise à 100% publique et citoyenne de l'industrie du nucléaire.

L'enjeu est celui-là aujourd'hui, on ne peut pas demander la fermeture d'une centrale nucléaire parce qu'elle est proche de chez nous, parce qu'elle est la plus âgée sans parler de l'attitude d'EDF et de l'Etat aujourd'hui. Il ne suffit pas de réagir à une catastrophe humaine à l'autre bout de la terre, qui soit dit en passant est déjà oubliée des médias, taux d'audience obligeant, sans parler en même temps des quatre points que j'ai évoqués plus haut.

Il faut certes aujourd'hui, demander avec force un grand débat sur le service public de l'énergie, mais plus que cela, le plus rapidement possible, un retour à une gestion publique de l'énergie, surtout nucléaire, qui nous garantira une gestion des risques optimale et permettra la fourniture de l'énergie nécessaire à la vie des citoyens et des entreprises de notre pays à un coût raisonné en toute sécurité. »

**Rémy BANET** déclare « cette motion sur l'arrêt de Fessenheim relève de l'utopie, aucune énergie de remplacement n'étant proposée, à production égale. Est-on prêt à se passer d'électricité ? J'ai ici une lampe Montjardet, modèle réglementaire et d'époque, tel qu'il était confié aux soldats en 14-18 ; elle fonctionne avec une bougie, et peut se plier pour son transport dans le packaging... Voulez-vous revenir à ce genre d'éclairage pour nos concitoyens ? Le problème est beaucoup plus général. Si on cesse d'entretenir les barrages hydrauliques, c'est comme pour le nucléaire, il y a danger ! La chaufferie bois ne produit pas d'électricité ! J'ai un chauffe-eau solaire ; il a besoin d'électricité pour fonctionner, et quand il fait froid, il faut chauffer l'eau autrement. Mais par quoi peut-on remplacer le nucléaire, aujourd'hui ? Ni les éoliennes, ni les panneaux solaires ne pourront suffire. On veut tout et son contraire, consommer de l'électricité tout en cessant sa production. C'est totalement irréaliste. »

**Jean-Michel VILLAUME** fait remarquer que le terme « immédiatement » ne figure pas dans la motion et qu'on aurait pu indiquer que d'ores et déjà deux réacteurs sont à l'arrêt et ce depuis plusieurs mois. Avant d'inviter au vote, il déclare que certains Elus ne participeront pas pour raisons professionnelles.

**Yves MERA** estime « ce rapport est peu affirmatif. Il y manque des informations essentielles sur la situation réelle à Fessenheim et dans la filière nucléaire. On ne peut pas se prononcer à partir d'approximations ou de suppositions. Vous avez refusé d'installer des capteurs solaires alors que nous

*vous l'avions suggéré, sur le toit pourtant vaste et bien orienté du Cosec-André Girard. La chaufferie bois a longtemps consommé autant de gaz que de bois. Votre souci écologique est donc tout nouveau, et nous nous en réjouissons, mais ce rapport est idéologique et mal documenté. En conséquence, nous nous abstenons. »*

Au niveau du vote, Dahlila MEDDOUR ne participe pas et le vote est acquis à l'unanimité compte tenu des abstentions de Flaviana DE MURCIA, Patrick PLAISANCE, Philippe BELMONT, Yves MERA, Rémy BANET et René BEHRA.

\* \* \* \* \*

**Le Député-Maire** poursuit par la proposition d'une motion ayant trait cette fois-ci au rétablissement d'une sortie en direction de Montbéliard sur la 2X2 voies à hauteur de Couthenans. Il rappelle que les craintes de la Municipalité à l'époque du projet se sont confirmées et que la configuration de l'échangeur du Mont Vaudois incite les véhicules se dirigeant dans le sens Vesoul/Montbéliard à transiter par le centre ville, ces mêmes flux ne repartant pas comme ils le devraient en direction du Mont Girard pour rejoindre l'axe Tavey/Montbéliard. La motion vise à obtenir ce que la Ville avait d'ailleurs demandé dès le début à savoir le maintien d'un échangeur qui viendrait rejoindre l'ancienne route de Couthenans à hauteur du giratoire de Chevrets. Un simple échangeur sur l'axe Vesoul/Montbéliard suffirait à résoudre les difficultés que connaît Héricourt depuis l'ouverture de la bretelle au Mont Vaudois.

**Jean-Michel VILLAUME** fait remarquer que l'intervention auprès du Conseil Général de Haute-Saône et de l'Etat doit être rapide, le réseau routier en question devant être dans les tous prochains mois transféré à l'Etat. Il souligne également qu'à l'heure où nous révisons notre Plan Local d'Urbanisme, les services de l'Etat nous demandent d'aménager des pistes cyclables et des liaisons douces alors que par ailleurs on nous impose un accroissement des flux de circulation.

**Jean-Jacques JOLY** propose de modifier le texte de la motion afin d'en faciliter la compréhension du lecteur non initié. La proposition de changement de M. JOLY vise à bien insister sur les engorgements de circulation dans les rues Carmien et Gaulier alors que ces voies étaient déjà suffisamment encombrées par la présence d'équipements publics à savoir l'école primaire Poirey, le Centre de Réadaptation Fonctionnelle ou encore le laboratoire d'analyses médicales.

**Gilles LAZAR** rebondit sur le projet de modification de Jean-Jacques JOLY qui évoque le double sens de circulation et indique que le Conseil Général pourrait réagir et nous conseiller la mise en place d'un sens unique.

**Le Député-Maire** déclare qu'en tout état de cause notre demande nécessite un entretien avec le Président du Conseil Général et non pas ses techniciens qui nous ont « enfumés ». Le redéploiement d'une fonctionnalité de cet axe routier est impératif.

**Fernand BURKHALTER** estime pour sa part que la presse a un rôle à tenir dans ce dossier car la pression doit être mise sur l'Etat en plus du Département, cette liaison routière étant de statut national. L'Adjoint à l'Urbanisme évoque l'aberration technique d'avoir annulé cette sortie et invite la presse à publier les courriers et motion demandant le redéploiement de cette sortie.

**Jean-Michel VILLAUME** sur ce point rappelle une pétition déposée récemment par les riverains de la rue Pierre Carmien et compte sur tous les habitants pour soutenir cette action auprès du Département et de l'Etat.

**Rémy BANET** intervient « *vous parlez d'ouvrir une sortie dans le sens Vesoul-Montbéliard. L'intervention de M. le Conseiller Général tombe alors à l'eau, car le même véhicule qui prendra la sortie Couthenans le matin, devra bien passer par « l'hippodrome » le soir au retour. Le problème ne sera pas réglé pour autant. »*

**Le Maire** répond qu'un échangeur complet à hauteur de Couthenans n'est plus possible.

**Yves MERA** déclare à son tour « *Les techniciens dont vous dites qu'ils nous ont « enfumés » ont été clairs : le surcoût pour une sortie à Couthenans pour Montbéliard était chiffré à un demi-million d'euros, que personne n'a voulu payer. Maintenant que les travaux sont achevés, son coût serait encore plus élevé. Pour respecter les normes de sécurité, il faut en effet établir une troisième voie depuis le rond-point « Chez Pierrette » jusqu'aux Chevrets. Aujourd'hui, il est trop tard, car il faudrait rallonger le pont*

*en construction qui ne sert pas à grand-chose, sur cette portion. On ne peut pas interrompre la bande d'arrêt d'urgence et de secours sur son itinéraire ! Nous ne pouvons donc que nous abstenir. »*

La motion est mise au vote, elle recueille l'unanimité compte tenu de 3 abstentions de l'Opposition Municipale.

\* \* \* \* \*

Il est donné ensuite connaissance des décisions prises par le Maire depuis la dernière séance dans le cadre de sa délégation.

**Rémy BANET** interroge « *pouvez-vous m'éclairer sur ce qu'il en est du marché Lagrasta pour l'école de musique, l'entreprise étant en liquidation judiciaire...* » Il lui est précisé que l'entreprise titulaire du marché à l'origine ayant été déclarée en liquidation judiciaire, la Ville a eu recours à une nouvelle consultation au terme de laquelle l'entreprise LAGRASTA a été retenue.

Ce rapport ne donne pas lieu à un vote.

\* \* \* \* \*

**Le Député-Maire** invite ensuite Yves MERA à exprimer sa question orale :

**Yves MERA** «*M. le Maire, c'est la troisième fois depuis octobre 2010 que je dois intervenir sur le cas des places de stationnement réservées aux handicapés, dont certaines ont été effacées par le temps. Au conseil municipal du 4 avril 2011, vous m'aviez répondu que vous alliez nous donner le planning des réfections de ces places. Nous n'avons rien reçu. Aujourd'hui, ma question est : un tel planning existe-t-il ? ... »*

**Gérard SCHARPF – Premier Adjoint** répond que le planning existe et qu'il va être remis à M. MERA. Le document précise les travaux ayant été réalisés en terme de signalisation et ceux qu'il reste à faire.

\* \* \* \* \*

Avant de clore la séance, **le Député-Maire** donne connaissance de quelques dates à savoir :

- **l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme aura lieu du 30 mai au 30 juin 2011**, sachant qu'une réunion spécifique au quartier des Vignes sera organisée durant cette période
- **les prochains conseils municipaux sont fixés aux lundi 04 juillet, vendredi 16 septembre et lundi 05 décembre pour le budget supplémentaire.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20H00.

Le Député-Maire  
Jean-Michel VILLAUME